

ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES



À RETENIR

Août
2026

- 202 stagiaires entrés en formation en deux vagues, les 1^{er} juin et 6 juillet 2026
- 199 répondants au questionnaire, soit un taux de retour de 99 %
- 68 % d'hommes, 31 % de femmes et 1 % de personnes non-binaires
- 41,1 ans de moyenne d'âge
- 82 % des stagiaires sont au moins titulaires du baccalauréat.
- Première DISP d'origine et d'affectation : Paris
- Première motivation : l'évolution de carrière
- Première perspective : passer l'examen de major.

**41,1 ans**

Âge moyen

**31 %**

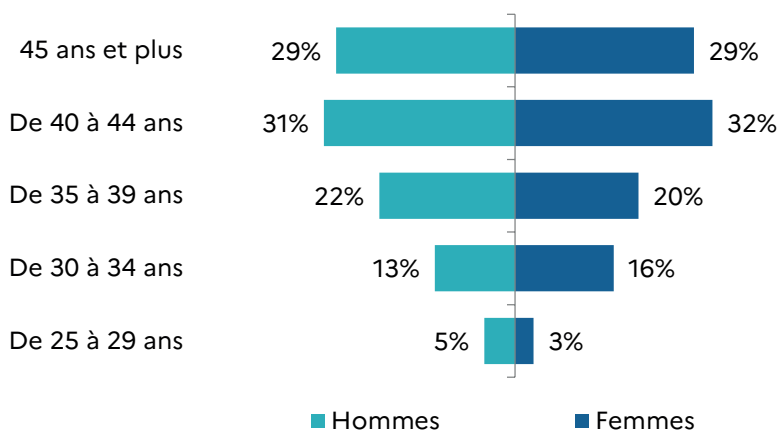
de femmes

**68 %**

d'hommes

PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE

GRAPHIQUE

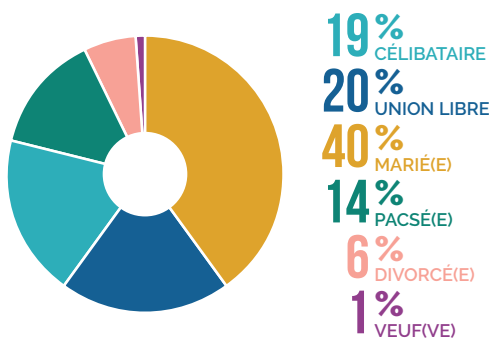
1 RÉPARTITION PAR GENRE ET PAR CATÉGORIE D'ÂGE
PROPORTIONS

La 34^e promotion de brigadiers-chefs est composée de 68 % d'hommes, 31 % de femmes et de deux personnes non-binaires (soit 1 %).

Les agents sont âgés de 41,1 ans en moyenne, ce qui est identique à l'âge relevé au sein de la 33^e promotion et un peu plus élevé que l'âge moyen observé au sein des cinq précédentes promotions (39 ans). Les hommes et les femmes ont sensiblement le même âge : 41,2 ans contre 41 ans.

La répartition par catégorie d'âge est similaire entre les femmes et les hommes : la plupart ont plus de 40 ans (environ 60 %) et très peu d'agents ont moins de 30 ans (5 % environ).

SITUATION FAMILIALE – PROPORTIONS



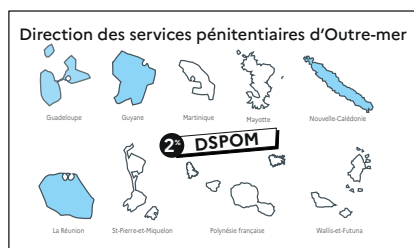
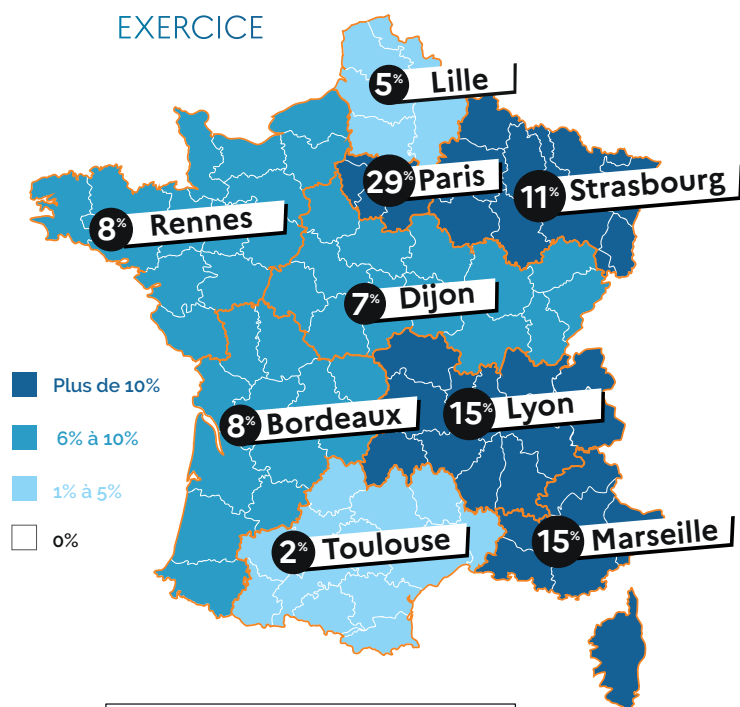
Les agents sont 74 % à être en couple : 40 % sont mariés, 20 % sont en union libre et 14 % sont pacsés.

Par ailleurs, la part des célibataires reste à un niveau élevé : ils étaient 11 % au sein de la 26^e promotion, contre 19 à 20 % pour les quatre dernières promotions.

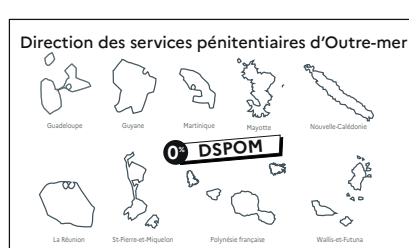
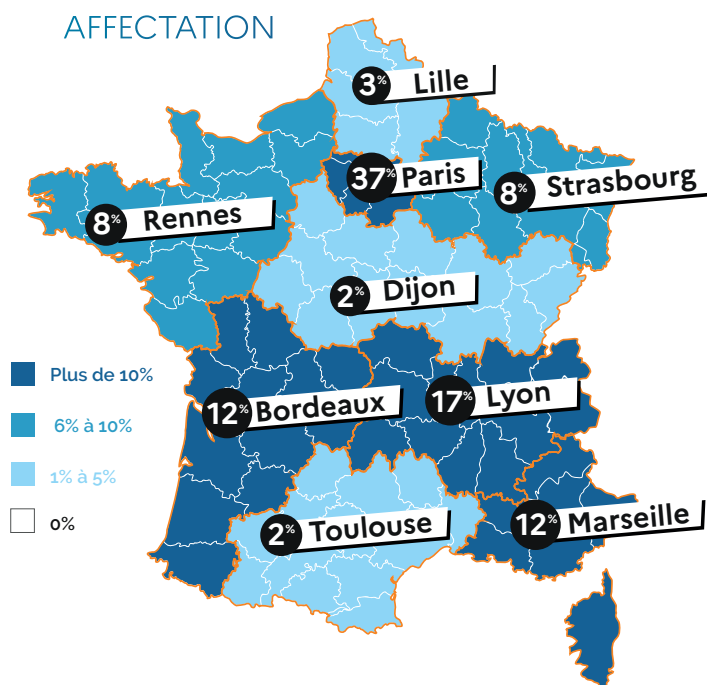
Enfin, 81 % des stagiaires sont parents, de 2,2 enfants en moyenne.

RÉPARTITION PAR DISP D'EXERCICE ET D'AFFECTATION PROPORTIONS

EXERCICE



AFFECTATION



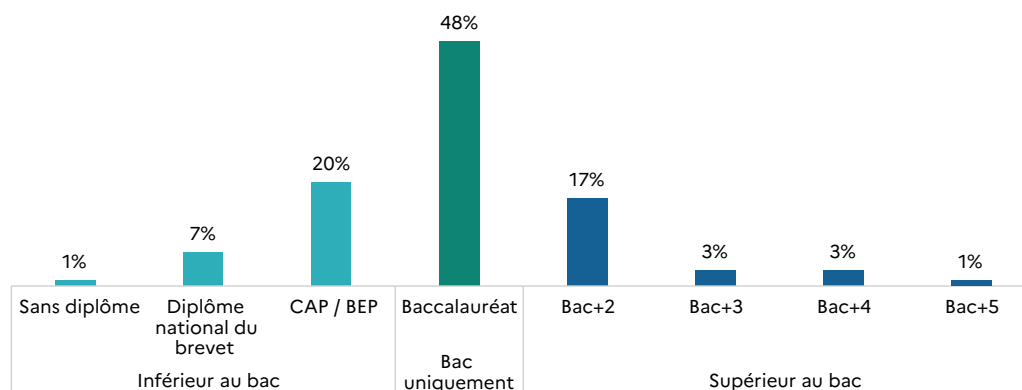
La première DISP d'exercice des brigadiers-chefs est Paris (29 %). Suivent ensuite celles de Marseille et Lyon, ex æquo (15 %). À l'inverse, les DISP les moins représentées sont celles de Toulouse et la DSPOM (2 % chacune)

À l'issue de la formation, une très forte proportion des agents seront affectés à Paris (37 %). Ensuite, les DISP de Lyon (17 %), puis Bordeaux et Marseille (12 %) seront celles qui accueilleront le plus d'agents.

Les autres DISP seront ainsi peu rejointes, avec des proportions d'affectés allant de 0 % (la DSPOM) à 8 % (Rennes et Strasbourg).

Au total, 60 % des agents proviennent des DISP du nord de la France, et 58 % vont y être affectés. Concernant la MSPOM, 2 % y ont passé le concours et aucun n'y sera affecté. Plus globalement, 71 % des agents vont revenir dans leur DISP de concours, et 29 % seront affectés dans une autre DISP.

DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU – PROPORTIONS



Au total, 82 % des stagiaires ont le baccalauréat. Parmi eux, 48 % n'ont validé que ce diplôme et 24 % sont diplômés du supérieur. En outre, 20 % des répondants ont pour diplôme le plus élevé un CAP ou un BEP, 7 % le diplôme national du brevet et 1 % ne possèdent aucun diplôme.

Concernant les diplômés du supérieur, les titulaires d'un bac+2 sont les plus nombreux (17 %).

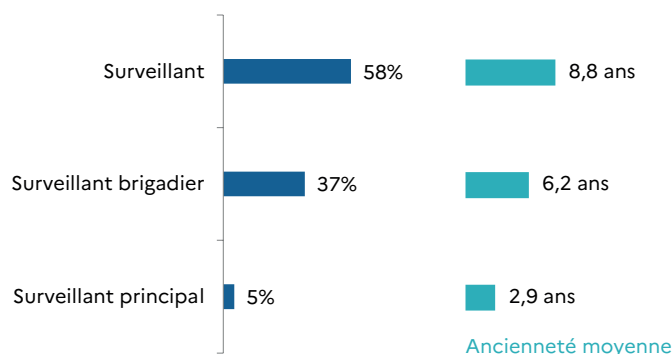
Les femmes sont davantage diplômées que les hommes, puisque 79 % d'entre elles sont titulaires du baccalauréat, contre 68 % pour leurs collègues masculins.

EXPÉRIENCES & PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Une grande majorité des agents ont intégré la formation via le concours interne (92 %), et 8 % sont issus de la liste d'aptitude. En moyenne, les stagiaires ont 12,8 ans d'ancienneté dans l'administration.

Dans cette promotion, les hommes et les femmes déclarent sensiblement le même nombre d'années d'expérience : respectivement 12,9 ans contre 12,6 ans.

DERNIER GRADE - PROPORTIONS



Avant d'intégrer la formation, 58 % des stagiaires exerçaient en tant que surveillant, 37 % comme surveillant brigadier, et, dans une moindre mesure, 5 % étaient surveillant principal.

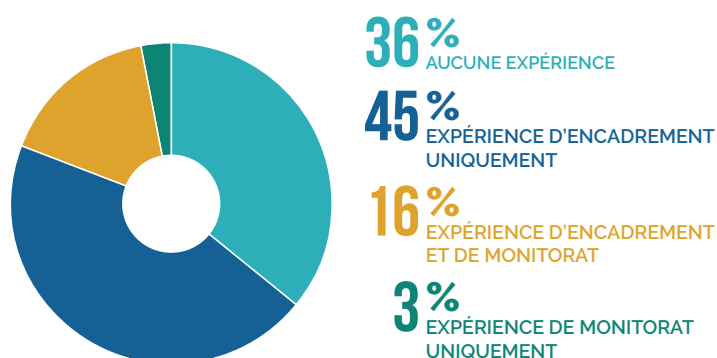
Les durées de ces expériences sont variables selon le grade : les anciens surveillants sont restés dans leur grade un peu moins de 9 ans, tandis que les anciens surveillants brigadiers cumulaient en moyenne 6 ans dans cette fonction et les surveillants principaux 3 ans.

EXPÉRIENCES DE MONITORAT ET D'ENCADREMENT PROPORTIONS

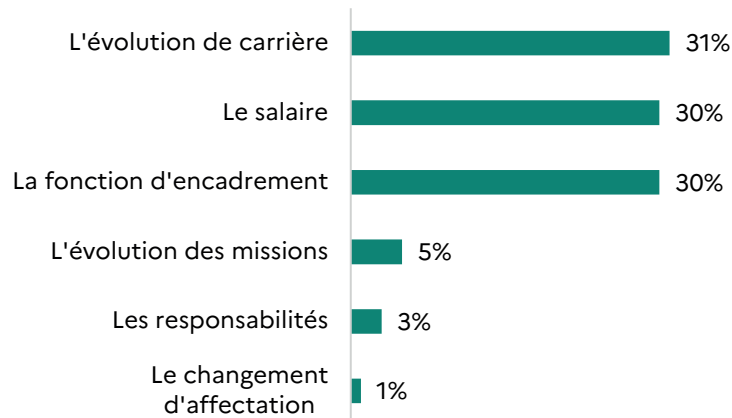
La majorité des agents ont déjà eu au moins une expérience dans l'encadrement et/ou le monitorat (64 %). Si la plupart ont uniquement mentionné l'encadrement (45 %), d'autres ont fait l'expérience des deux (16 %), et quelques agents celle du monitorat uniquement (3 %).

Concernant les spécialités déjà exercées par les agents, les principales font référence aux fonctions d'agent d'extraction judiciaire (23 %), au sein des ELSP (21 %), et de premier surveillant faisant fonction (16 %).

Par ailleurs, les répondants ont mentionné avoir travaillé au sein de 2,4 établissements en moyenne.



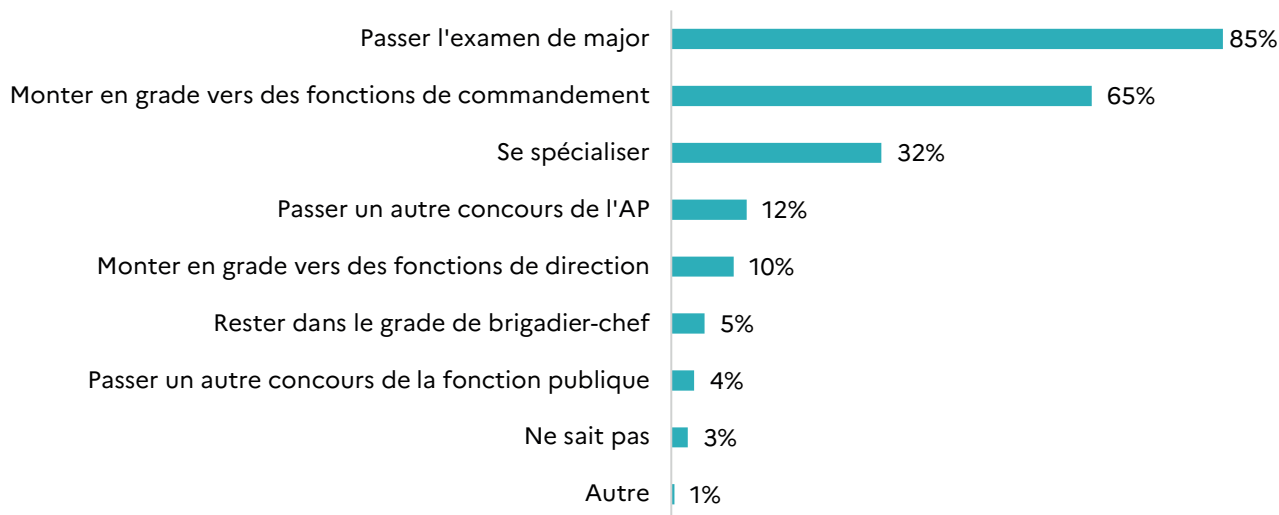
PREMIÈRE MOTIVATION À DEVENIR BRIGADIER-CHEF PROPORTIONS



La première motivation mentionnée par les agents est l'évolution de carrière (31 %). Suivent de très près le salaire et la volonté d'accéder à une fonction d'encadrement (30 % chacun).

Enfin, dans une bien moindre mesure, 5 % des répondants ont été attirés par l'évolution des missions et quelques-uns par les responsabilités de cette nouvelle fonction (3 %) ou par le changement d'affectation (1 %).

GRAPHIQUE 8 PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES (PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES) – CITATIONS



La première perspective professionnelle des agents en début de formation est de passer l'examen de major (85 %). Suivent les répondants souhaitant monter en grade vers des fonctions de commandement (65 %), puis, dans une moindre mesure, la spécialisation (32 %). Ensuite, les agents souhaitent passer un autre concours de l'AP (12 %) ou évoluer vers des fonctions de direction (10 %).

Au final, le grade de brigadier-chef semble constituer une étape dans la carrière des agents, dans la mesure où seulement 5 % d'entre eux mentionnent vouloir rester dans ce grade.